



CALENDRIER DES PROCHAINES EVOLUTIONS

Conscients des dysfonctionnements liés à la précédente montée de version I3, un certain nombre d'actions ont été mises en place comprenant notamment des phases de tests plus approfondis. L'objectif est de pouvoir sécuriser au maximum les futures mises en production.

La mise en place de ce plan d'actions a toutefois pour conséquence le décalage du calendrier des prochaines évolutions. La prochaine mise à jour prévue initialement en fin d'année 2024 sera mise en production début 2025.

Toutefois, de petites évolutions ont été livrées par anticipation, en liaison avec le calendrier de gestion. Exemples : amélioration de l'édition de la balance (2 colonnes en solde : débit / crédit) et fiabilisation de l'édition du budget (calcul du FDR). D'autres livraisons ponctuelles sont prévues en janvier 2025.

Enfin, le chantier de la refonte du module régie initialement prévu en janvier 2025 est repoussé à la rentrée 2025.

UTILISATION ERREUR DES COMPTES DE RACINE 101 et 131

Entre GFC et OP@LE le plan comptable a changé : **Les comptes 101xxx et 131xxx utilisés dans GFC ne correspondent plus aux mêmes numéros de comptes dans OP@LE.**

En effet, les comptes de racine 101 et 131 correspondent à des **financements sans rattachement à un actif** et ne génèrent donc pas de fiche de financement dans le module Immobilisations (donc aucune neutralisation n'est calculée pour ces financements). Il convient d'utiliser les comptes de racine 104 (Etat) et 1341 (financements externes – **notamment collectivités territoriales**) pour les financements rattachés à un actif (cf. *plan comptable OP@LE dans la M9-6 OP@LE*)

Si vous avez utilisé à tort des comptes de racines 101 ou 131 sur un exercice non clôturé, vous devez procéder aux corrections suivantes :

- ⇒ *Sur les ouvertures de crédits* : Réaliser une DO (décision de l'ordonnateur) pour remettre les crédits sur un compte correct d'OP@LE (101xxx vers 104xxx ou 131xxx vers 1341xx)
- ⇒ *Sur les lignes d'exécution* :
 - Pour les titres de recette non encore pris en charge par l'agent comptable (étapes < 780) : « refuser pour annulation » l'objet de gestion présenté chez le gestionnaire, chez l'ordonnateur ou chez l'agent comptable, en fonction de son étape
 - Pour les titres de recette pris en charge par l'agent comptable (étapes 780 et 830) : réaliser une réduction de recette (DRR) sur le compte utilisé à tort et de repasser un titre de recette. (*Attention à ne pas utiliser la réimputation car elle ne générera pas de fiche de subvention en comptabilité patrimoniale*)

NB : Pour les établissements ayant utilisé ces comptes sur des exercices clôturés, le pôle de la conduite du changement de la DAF A3 est en cours de prise de contact avec chacun d'entre vous par mail.

Afin de ne plus rencontrer ces difficultés, une procédure de désactivation des articles concernés est à l'étude.



MODIFICATIONS DES REFERENTIELS : BUDGET 2025, COMPTES et ARTICLES

L'outil OP@LE continue d'évoluer. Au cours de l'année 2024, plusieurs référentiels ont ainsi été complétés, notamment afin de tenir compte d'évolutions réglementaires :

- Création du **code activité 19MNT** (mentorat) en prévision du budget 2025 ;
- Création de **comptes comptables suite à la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics** :
 - 658410 : DEBETS ADMIS EN DECHARGE OU EN REMISE GRACIEUSE (RPP)
 - 658420 : DEFICITS SUR OPERATIONS DE GESTION (RGP) ;
 - 461000 : DEFICITS CONSTATES SUR OPERATIONS DE GESTION (RGP) ;La liste de valeurs idoine a ainsi été mise à jour au niveau de l'écran YDCPDEP, permettant la gestion de ces opérations.
- Création d'un compte comptable et article associé pour permettre le **suivi des bourses ERASMUS** : ND0000000000246 : AUTRES BOURSES, DOTATIONS OU AIDES SOCIALES (DONT ERASMUS) (657680)
Cet article est utilisable dans le cadre du processus de dépense directe (FDDP).
- Création d'articles dédiés pour les **dépenses stockées** :
 - ND000000000247 - LINGE STOCKE (compte 602210)
 - ND000000000248 - FOURNITURES SCOLAIRES STOCKEES (compte 602220)
 - ND000000000249 - FOURNITURES DIDACTIQUES D'ENSEIGNEMENT GENERAL STOCKEES (compte 602220)
 - ND000000000250 - FOURNITURES DIDACTIQUES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE STOCKEES (compte 602220)
 - ND000000000251 - PETITES FOURNITURES DE BUREAU STOCKEES (compte 602230)
 - ND000000000252 - PRODUITS DE NETTOYAGE STOCKES (compte 602240)
 - ND000000000253 - OUTILLAGE STOCKE (compte 602800)
- Création d'un article dédié pour les **frais d'huissier** : ND000000000254 : FRAIS HUISSIER (compte 622000)
Cet article est utilisable dans le cadre du processus de dépense directe (FDDP).

REEMPLACEMENT D'EFCI PAR FLOWMANAGER

La fin d'EFCI étant prévue pour le 1^{er} trimestre 2025, un nouvel outil sera mis à disposition afin de permettre une continuité : **Flowmanager**. Ce dernier permettra l'envoi des fichiers et son fonctionnement sera similaire à celui d'EFCI. Une communication plus détaillée sera transmise par le réseau académique ultérieurement.

Pour rappel, les établissements sous OP@LE utilisent l'interface PSAR pour la transmission des éléments à la DGFIP et ne sont donc pas concernés (sauf fichiers de virement/prélèvement issus de logiciels tiers).



A NOTER

■ Changement de plateforme pour le dépôt des modes opératoires :

Nous sommes contraints d'abandonner la plateforme M@GISTERE. Après étude et échanges avec des utilisateurs dans le cadre d'un groupe de travail, le choix de la nouvelle plateforme se porte actuellement sur **RESANA**. Resana permettrait une clarification dans la présentation des modes opératoires et faciliterait la recherche documentaire (recherche par mots clé).

L'étude de faisabilité technique est en cours de finalisation. Vous serez prochainement destinataires de plus d'informations afin de pouvoir vous guider dans la prise en main de ce nouvel outil.

■ Information à destination des établissements de la vague 8 :

Le déversement des factures Chorus Portail Pro dans OP@LE interviendra **le 2 janvier 2025**.



RECRUTEMENTS EN COURS

DAF A3 recrute ! Des postes de catégorie A sont libres actuellement et figurent sur le site « choisir le service public » (anciennement PEP).
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

✓ **Pôle conduite du changement (Paris)**

- **Adjoint au chef de bureau - chef de projet conduite du changement H/F :**
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/adjoint-chef-de-bureau---chef-de-projet-conduite-du-changement-daf-a3-hf-reference-2024-1741914/>
- **Chargé d'accompagnement OP@LE H/F :**
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/charge-d-etudes---daf-a3-reference-2024-1699569/>

✓ **Pôle Assistance utilisateurs (Guérande)**

- **Chargé d'assistance Op@le sphère comptable EPLE H/F :**
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/expert-en-assistance---progiciel-ople-sphere-comptable-site-guerande-44-daf-a3-hf-reference-2024-1756901/>

✓ **Pôle réglementation (Paris)**

- **Chargé de l'aide et conseil aux EPLE H/F :**
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/charge-d-etudes-daf-a3-reference-2024-1699575/>

✓ **Pôle maîtrise d'ouvrage Op@le (Paris)**

- **Chargé d'études fonctionnelles H/F :**
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/assistant-fonctionnel---daf-a3-reference-2024-1699552/>

NE PAS TENIR COMPTE DES DATES DE CLÔTURE DES CANDIDATURES INDIQUEES SUR LE SITE